

## refus de l'employeur de rupture conventionnelle de contrat

Par **ericka**, le **21/04/2009** à **10:59**

Je suis actuellement en cif qui s'achèvera fin mai. Désirant poursuivre le cursus de cette formation (qui est sur 3 ans), je désire quitter mon emploi actuel car je ne peux reprendre un congé de formation, et ce en optant pour la rupture conventionnelle de contrat et non la démission car je dois autofinancer cette année d'études. Or mon employeur ne veut absolument pas "déboursier 1 centime" et refuse donc cette rupture conventionnelle.

Quelles solutions puis je avoir, pour qu'il accepte cette rupture de contrat?

Merci